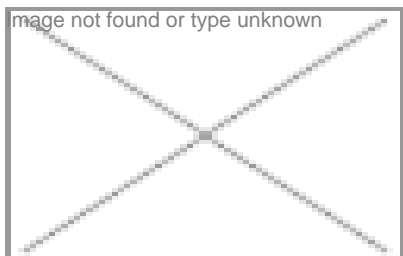


Interprofession

[Accueil](#) / [BATIDISTRIBUTION](#) / [Organismes professionnels](#) / [FNBM](#)

Affluence record pour le déjeuner rencontre de la FNBM



Le 17 novembre dernier, la Fédération du Négoce de Bois et des

Matériaux de construction (FNBM) a organisé son traditionnel déjeuner rencontre qui a accueilli près de 200 convives issus principalement du monde du négoce. Cette manifestation a débuté dans la matinée avec l'élection de Géraud Spire et de Marc Chambost aux postes respectifs de président et vice-président de la FNBM pour un nouveau mandat de trois ans. Le déjeuner-débat qui a suivi a été animé par l'économiste Michel Mouillart qui a interpellé le président de la FNBM en rappelant que les entreprises étaient en convalescence et qu'elles avaient besoin d'optimisme et de perspectives. Géraud Spire lui a répondu que «dès 2012, les traces de la crise auront été gommées ».

Par ailleurs, début décembre, la FNBM a tenu à réagir, par la voix de son président, sur le vote du Sénat qui a décidé, lors de sa séance du 6 décembre, de déterminer le montant de la contribution sur la valeur ajoutée (qui remplace la taxe professionnelle) au niveau du groupe et non plus sur la base d'un chiffre d'affaires calculé au niveau des filiales des entreprises. Ainsi, pour Géraud Spire « la distorsion de fiscalité entre les entreprises selon qu'elles appartiennent ou non à un groupe et l'application brusque d'une CET moins favorable que la taxe professionnelle autorise à s'interroger sur le gain réel que les entreprises en général et les négociants en bois et en matériaux de construction retireront de cette réforme pourtant ambitieuse à l'origine ».

La fédération finit toutefois l'année sur une note positive et se réjouit de l'entrée de la distribution professionnelle en général et du négoce de bois et des matériaux de construction en particulier dans le dispositif FEEBat (Formation aux Économies d'Énergie dans le Bâtiment). L'éligibilité du négoce à ses formations, même pour un nombre limité de salariés, va en effet permettre aux négociants d'accéder à des dispositifs performants et adaptés dans le domaine de l'éco-construction. Il donne aussi l'opportunité au négoce d'adopter un langage commun avec les artisans et les entrepreneurs du bâtiment et de se former aux exigences de performance énergétique au moment où paraît la RT 2012. Financées, en grande partie, par le dispositif des Certificats d'Économie d'Énergie, les formations FEEBat seront prises en charge par Intergros, l'OPCA de la branche du négoce de bois et des matériaux de construction.